

19 déc 2020 -06:49

Appartient à [Conseil des ministres du 18 décembre 2020](#)

Budget global 2021 pour les frais de fonctionnement des hôpitaux

Sur proposition du ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2021, le budget global du Royaume pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget global pour 2021 s'élève à 9.483.240.295 euros, les budgets suivants y ayant été intégrés :

- 301.115,30 euros dans le cadre du Fonds blouses blanches santé
- 22 millions d'euros pour l'*early detection and management of clusters and small outbreaks*
- 320.494.396,42 euros en exécution de l'accord social

Le projet est présenté à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2021, le budget global du Royaume pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be